

Les Films de l'Autre Côté et JPL Films
présentent

DANS LA VIE JE ME SUIS PERDU

Un documentaire animé de
Françoise Bouard et Régis Blanchard



A young man with white face paint and purple markings around his eyes and mouth, looking out a window. He is wearing a dark hoodie with the text 'THE RIOT' visible. The background is a textured wall and a window with a view of a bright outdoor area.

SYNOPSIS

Kevin a 17 ans. Il a commis des délits qui, s'il avait été majeur, l'aurait conduit derrière les barreaux. La justice l'a placé dans un Centre Éducatif Renforcé (CER) pour un séjour de rupture de six mois. Six mois pour prendre un nouveau départ et trouver un sens à sa vie, entouré d'éducateurs qui veulent y croire, et d'autres ados qui comme lui n'ont qu'une idée en tête : se faire la belle.

DE L'ANONYMISATION À "L'ANONY-MATION"

"Tout mineur placé sous main de justice bénéficie d'un droit à l'oubli lui garantissant le respect de son anonymat dans toutes les images prises au sein de la structure judiciaire" – ce qui veut dire que visages, noms, prénoms et éléments nominatifs liés à l'histoire personnelle de nos personnages sont anonymisés pour rendre impossible leur identification.

Mais plutôt que de flouter leurs visages (ce qui aurait cantonné les jeunes à une représentation de l'inmontrable qui aurait desservi notre propos), nous avons imaginé avant le tournage un procédé cinématographique qui a convaincu l'institution judiciaire de nous ouvrir ses portes : L'ANONY-MATION.

Nous avons filmé librement les corps et les visages en pleine action, pour ne retravailler l'image qu'après le montage, en redessinant les visages afin de ne pas dévoiler l'identité de nos protagonistes. La contrainte est devenue force évocatrice, elle nous permet de transfigurer les émotions, et d'incarner les récits de vie.

"L'intention qui nous a toujours guidés a été de ne pas les cantonner à un rôle de coupable, de jeunes ancrés dans la violence et la délinquance, mais de laisser s'exprimer leur fragilité, leurs rêves et leurs angoisses."







LES PERSONNAGES



Le centre accueille 8 mineurs pour une période de 6 mois. Parmi eux :

Kevin

Kevin est un adolescent lumineux qui maîtrise la puissance des mots. Il est devenu au fil du tournage le personnage principal du film. Son parcours est emblématique de celui de tous ces jeunes qui ont un parcours chaotique, fait de phases d'errance, d'addictions, de déscolarisation.



Zyed

Quand la juge lui a dit : "à toi de choisir, 6 mois de CER ou la prison", Zyed a failli choisir la prison pour être peinarde sans éducateurs derrière lui, mais sa mère a pleuré, alors il a tenté l'éducatif...



Walid

“Quand j’étais petit, j’avais des rêves, plus maintenant. J’ai peur de rien.”
Walid a 15 ans, il est immature et joue au dur, sans en avoir la trempe.



Djamil

C’est un mineur isolé qui a quitté sa famille en Algérie pour venir en France. Il a bientôt 18 ans et a déjà passé quelques mois en prison.





Le directeur du centre, Miloud Belarbi

Il incarne la figure paternelle. Il pose le cadre contraignant, mais il rassure aussi et panses les plaies. Comme les autres figures éducatives du centre, Miloud joue le rôle de catalyseur et aide les jeunes à formuler leurs craintes et à se confronter à leurs failles. La qualité d'écoute de Miloud et de son équipe restitue une part de dignité et de légitimité aux jeunes dont ils ont la charge pendant 6 mois.





ESPACE F

ENTRETIEN

AVEC FRANÇOISE BOUARD ET RÉGIS BLANCHARD



- **Qu'est-ce qui vous a donné envie de raconter cette histoire ?**

FB – Nous avons animé un stage cinéma dans ce même centre d'éducation renforcée qui se trouve à quelques kilomètres de chez nous. La rencontre avec ces jeunes avait été formidable. Mais surtout, on s'est rendu compte des préjugés que nous avons malgré nous sur les mineurs délinquants. Nous avons eu en face de nous des adolescents en souffrance, blessés par la vie et très attachants. On a eu envie d'aller voir comment ça se passait pour eux au quotidien, d'essayer de comprendre ce qui les a amené à se retrouver placés sous autorité de justice. Nous étions aussi curieux de savoir comment les éducateurs parvenaient – ou non – à les aider à se construire hors du sentier de la délinquance. On s'est plongé dans la vie du centre, avec la complicité des éducateurs. Ils ont été incroyables. Ils nous ont aidés à saisir ce qui se joue ici pour ces jeunes.

RB – Ils sont « sous main de justice », ce qui veut dire que leur liberté est en jeu. Ils sont régulièrement convoqués au tribunal pour des délits qu'ils ont commis. Leur famille est souvent absente ou démissionnaire. C'est la justice qui les renvoie à leurs actes, leur pose le cadre et tente de les aider à entrer dans l'âge adulte, rarement leurs parents.

FB – Franchement, je me suis souvent demandée comment je m'en serai sortie à leur âge, avec un parcours de vie comme le leur. Et j'espère que le public se posera la même question en regardant le film, car c'est vraiment ce qu'on a voulu en le faisant : amener de la nuance et de la complexité dans le regard qu'on porte sur ces jeunes, pour susciter un débat plus juste, loin du sensationnalisme médiatique.

"Jour après jour, semaine après semaine, nous cherchions les moments où les adolescents sont rassurés, valorisés parfois pour la première fois dans un acte constructif."



- **Comment l'institution pénitentiaire a-t-elle accueilli votre proposition ?**

RB – Le CER. n'est pas un centre pénitentiaire. C'est un lieu ouvert et dans l'absolu, les jeunes peuvent sortir. Les seuls murs qui les empêchent d'être libre sont la présence constante des éducateurs.

FB – Le ministère de la justice a été notre interlocuteur pour les autorisations de tournage. Mais le plus important était de convaincre l'équipe éducative, sans quoi rien n'était possible. Ça s'est fait presque naturellement.

RB – Une complicité est née très vite avec le directeur et son équipe, qui ont compris l'intérêt de notre démarche. Parce que eux-mêmes ont besoin de communiquer sur leur travail. Ils ont besoin que la société, qu'elle soit civile ou politique, comprenne le sens de leur travail. Nous étions présents au quotidien avec eux pendant 9 mois. Pas tous les jours évidemment.

FB – Notre chance, c'est qu'on habite à 15 km du CER. Miloud, le directeur, nous appelait pour nous dire, "dans une heure, je fais le point avec Kevin dans mon bureau". On lâchait ce qu'on faisait et on bondissait dans la voiture caméra en main, direction le centre. C'est comme ça que la scène-clé du début avec la mère de Kevin au téléphone, a pu être filmée.

- **Ces scènes de discussion sont des moments très forts. Et le film a ce double intérêt de permettre la compréhension du parcours d'un très jeune homme en souffrance, et aussi de voir le travail fait par les éducateurs-trices.**

RB – C'était primordial, car c'est bien dans ce dialogue conflictuel avec l'équipe éducative que tout se révèle. La difficulté de ces jeunes-là est d'intégrer l'idée d'un cadre, et de devenir responsable.

FB – Il y a une phrase du film que j'adore, c'est quand Kevin dit : "Vous, vous êtes adultes, vous êtes éducateurs, nous, on est jeunes et on a des problèmes dans nos têtes, c'est ça la différence !" Elle dit tout de cette confrontation entre le jeune qui a fait de grosses conneries, et l'éducateur qui est là pour l'écouter, le protéger, recevoir ses douleurs, et en même temps l'aider à les dépasser. Tout l'enjeu du film est là : est-ce que l'institution est capable de les aider à devenir adulte ?

- **Il n'y a pas que ça, ils doivent aussi apprendre les limites...**

RB – Le cadre oui. À quel moment ils commettent un délit. À quel moment leur liberté empiète sur celle de l'autre. C'est aussi ça devenir adulte, comprendre que l'on peut s'accomplir sans avoir besoin de tout casser.

- **Ils y arrivent ?**

FB – oui, je le crois sincèrement, même si ça prend du temps. C'est ce que montre le film, il y a de l'espoir. Des graines sont semées pendant ces 6 mois, c'est constructif. D'ailleurs, la grande majorité de ces jeunes passés par les CER sortent de la délinquance entre 20 et 30 ans. C'est un fait.



- **Vous faites partie du monde des adultes. Comment les jeunes ont-ils accepté votre présence ?**

RB – Nous ne sommes ni juge, ni éducateur, ni parent. Il n'y avait pas d'enjeux déterminants, ils n'avaient rien à nous prouver et en même temps, on avait une place à part : ce sont des jeunes qui se dévalorisent constamment ; que ce soit à l'école ou chez eux, on leur a beaucoup répété qu'ils ne valaient rien et qu'ils ne posaient que des problèmes, alors le fait que des cinéastes viennent avec une caméra pour s'intéresser à eux était une sorte de réhabilitation.

FB – “Je vau la peine d'être regardé, même si j'ai fait des conneries.” en un mot “j'existe”. Mais s'autoriser à exister n'est pas toujours évident pour eux. Le rap de Kevin en est un bon exemple. Nous savions qu'il travaillait un texte seul dans sa chambre, mais il en avait honte au début. Et puis un jour, alors que nous filmions un moment anodin, paf ! Il nous sort son rap, comme un cri. Il savait que je l'attendais, mais c'est lui qui a choisi le moment. J'aime beaucoup son texte. Il raconte l'indicible de sa vie avec justesse, avec poésie aussi. Le titre du film, c'est une des paroles de son rap.

- **Vous êtes toujours en contact avec Kevin ?**

FB – Oui. Nous sommes allés chez lui pour lui montrer le film. Ça a été un moment fort. En voyant la séquence où sa mère lui rend visite au centre, il a répété les mots qu'elle avait prononcés, comme pour mieux s'en rappeler : "T'es beau mon fils !". Il les savourait, ces mots si rares.

RB – Ce qui nous a fait plaisir, c'est qu'il était fier. L'espace d'un instant certes, parce qu'il a beaucoup à construire pour vraiment sortir de la spirale de l'échec.

FB – On a confiance en son intelligence et son talent, et en son éducatrice PJJ qui l'accompagnera jusqu'à ses 21 ans. Ça prendra du temps, mais il ira vers la réussite.



BIOGRAPHIE DES RÉALISATEURS

Françoise Bouard et **Régis Blanchard** se veulent passeurs de réel, guidés par le désir d'offrir la parole aux invisibles en cultivant l'art de la rencontre. D'une exploration en quatre films de la société turque et kurde, dans toute sa complexité, ils sont passés à des films sur des engagements citoyens autour d'eux, en Bretagne. Soucieux de partager toutes les histoires, ils initient aussi à la réalisation les gens de leur territoire morbihannais, au sein du collectif Les Passeurs d'images et de sons.



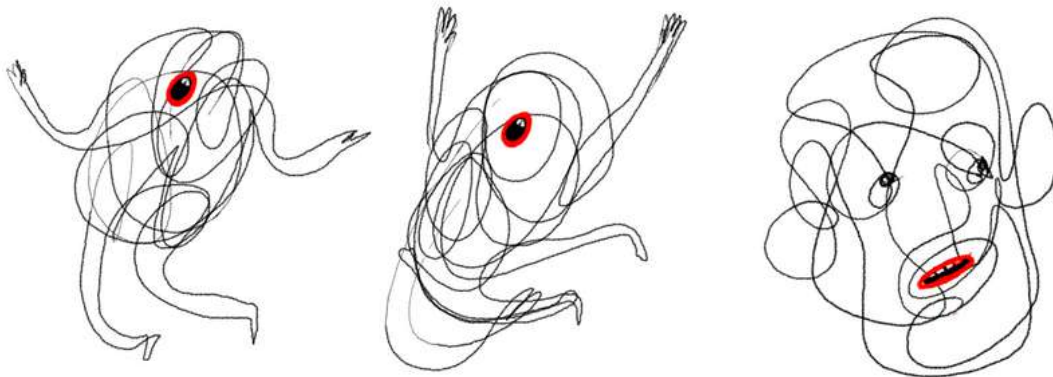
Filmographie

- 2024 – Dans la vie je me suis perdu
- 2023 - L'envol des miraculés
- 2019 – Landes de vie
- 2017 – A sa place, histoire d'une création collective
- 2014 – Ondes fragiles
- 2010 – Même pas peur
- 2009 – Les couleurs lointaines du bonheur
- 2004 – Sur la faille
- 2001 – Un hiver à Istanbul
- 1998 – Yürü ! (Suis le chemin!)



BIOGRAPHIE DE LA CRÉATRICE GRAPHIQUE

Après une enfance dans le sud de la France, c'est à Bruxelles que **Margot Reumont** a commencé sa carrière de réalisatrice d'animation avec son premier film *Si j'étais un homme*. Ce court métrage réalisé pendant ses études à La Cambre a été sélectionné et plusieurs fois primés dans des festivals internationaux. Depuis, Margot a travaillé dans différents studios d'animation en France et Belgique et notamment au sein du collectif TABASS co. qu'elle a cofondé avec d'autres réalisateur.ices. En 2022, elle termine son court-métrage *Câline*, un film introspectif sur l'enfance et les câlins. Le film a reçu le grand prix du meilleur court-métrage au festival Anima de Bruxelles, et a été nommé pour le meilleur film de court-métrage d'animation aux Césars et aux Magritte 2023.



Filmographie

- 2022 – Câline
- 2021 – L'oreille Musicale
- 2020 – Bébé
- 2015 – Grouillons Nous
- 2013 – 10 secondes pour convaincre
- 2012 – Si j'étais un homme

FICHE TECHNIQUE

Auteurs-réalisateurs Françoise Bouard & Régis Blanchard

Image Françoise Bouard

Son Régis Blanchard

Montage image Françoise Bouard

Montage et mixage son Henri Pouzillout (L'oreille du chat)

Musique originale Rasim Biyikli

Étalonnage Pierre Bouchon (Arwestud)

Création graphique Margot Reumont

Mise en place graphique et technique Anna Vincensini & Sylvain Lorent

Superviseur animation Souad Wedell

Producteurs Franck Beyer, Yves Guillon

Chargé de production Fred Grange

Secrétaire de production Julia Brenier-Caldera



PRODUCTION

Les Films de l'Autre Côté

35bis boulevard de Verdun

35000 Rennes

contact@delautrecote.fr

COPRODUCTION

JPL Films

37 Avenue Georges Semprun

35000 Rennes

production@jplfilms.com

Genre

Documentaire animé

Durée

61 minutes et 20 secondes

Format du tournage

HD

Date de production

2024

Format de diffusion

DCP/Fichier numérique

Site du film



Tébésud



Tébéo

CNAPE
LA PROTECTION DE L'ENFANT

MINISTÈRE DE LA JUSTICE
Séjour Égalité Prévenance

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse

